



COMPTE RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 16 octobre 2019

PRÉSENTS :

Didier Jacquemin, qui préside.

Karine BÉ, Fabien DESHOMMES, Myriam DIEMER, Kevin NICOLAS, Pascal CANDEILLE, Pascal PREVOST.

EXCUSES :

Samir OUBOUDINAR, Alain BEAUREGARD, Bach-Lien TRAN, Clara BERSTEL

INVITES :

Léa CHILINI, Sofian SLIMANI

Le Président Didier JACQUEMIN ouvre la séance à 19 H 05, remercie les présents et présente l'ordre du jour.

I Secrétariat Général

1-1 Adoption du CR du dernier CA

Pascal CANDEILLE prend la parole afin de valider le compte rendu du CA du 6 septembre 2019.

Vote 1 : 5 votants : Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : 5.

Le compte-rendu du conseil d'administration du 6 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

[Arrivée de Myriam DIEMER : 6 votants]

1-2 Calendrier des prochaines réunions

L'ensemble des membres du CA présents fixent les prochaines dates des réunions de CA sur la saison ainsi que celle de l'AG :

- CA :
 - o Vendredi 20 décembre 2019 ;
 - o Mardi 11 février 2020 ;
 - o Jeudi 2 avril 2020 ;
 - o Lundi 4 mai 2020 ;
 - o Mardi 16 juin 2020.
- AG : 3 juin 2020.

II Présidence

2-1 Trophées du CDOS :

2 lauréats sont retenus, en espoir Remy Tang et en jeune dirigeant Nicolas Bonnet. La cérémonie aura lieu le 21 novembre à la mairie du 12ième.

2-2 Actions EPHAD :

Le comité a signé avec le groupe Korian Champs de Mars dans le 15^{ième}. Il y a une volonté de signer encore avec d'autres EPHAD. Cependant au-delà de 5 il faudra un animateur en plus, fonctionnement éventuel avec quelqu'un de l'extérieur.

2-3 Point Subventions :

Didier doit rencontrer la mairie de Paris pour faire le point sur les subventions. Une demande d'augmentation va être soumise en vue de l'implication grandissante du comité dans Paris. La mairie ne semble pas contre cette idée.

2-4 IFB institutionnels :

Les maires et leurs adjoints ont été conviés ainsi que les interlocuteurs de la DJS dans le cadre des FB qui se tiennent du 22 au 27 octobre à Coubertin. Lien sera présente pour les accueillir et représenter le comité. Arrivée prévue le vendredi. Didier est en attente du listing.

2-5 Places IFB :

La mairie a accordé 10 places pour les clubs. Elles ont été distribuées à l'APSAP, BAD 17 et l'ESC11. Il y en a 4 autres pour le comité.

2-6 Projet Sport entreprise :

Le groupe de travail a été lancé. Il est constitué de Jean François Cavret, Patrice Pies, Clara Berstel et Léa Chilini. Une première réunion a eu lieu le 14 octobre. Il s'articule en 3 phases :

- 1, La réflexion
- 2, La mise en action
- 3, Le déploiement

Didier a rencontré également la Fédération Française du Sport d'Entreprise. Le but de ce projet est d'obtenir un certain nombre de créneaux de 12h à 14h, pour faire profiter les licenciés des clubs mais aussi les entreprises. La présentation du projet aura lieu lors du prochain CA.

III Vie sportive

3-1 DAD et rassemblements Jeunes

La date du DAD et rassemblement jeunes est fixée au 1^{er} décembre 2019. Il devrait se dérouler au gymnase Lippmann (attente de l'AOT). Kevin, Sofian, Samir, Alain sont chargés du recrutement.

3-2 Réunion des encadrants :

Sofian fait un retour de la réunion des encadrants qui s'est tenue le 2 octobre.

Plusieurs dates ont été évoquées :

- Interclubs jeunes : 31 octobre date limite d'inscription, le tarif est de 25€, il se déroulera du 2 décembre au 1^{er} avril. Playoff le 7 juin.
- Circuit départemental Jeunes : Il y a 4 dates prévues (16 et 17 novembre, 15 décembre, 26 janvier, 26 avril)
- Régional jeune : du 29 février & 1^{er} mars
- Interco : 13 et 14 juin.

Un CR doit être fait sur la réunion des encadrants.

[Arrivée de Kevin NICOLAS : 5 votants]

3-3 Point sur le calendrier et avancements championnats départementaux :

3.3.1 Calendrier :

- Jeunes : 1 et 2 février 2020
Le règlement a été modifié et adopté par l'ensemble des membres présents. Les inscriptions s'ouvrent au retour des vacances de la Toussaint. Le tarif ne change pas et reste à 18€ pour les 2 tableaux. Les N et non classés ne seront pas sélectionnés pour la compétition. Le mode d'élimination dépendra du nombre d'inscrits par séries. Léa s'occupera de faire les inscriptions, il n'est pas possible de s'inscrire individuellement. Le paiement devra se faire entre la fin des inscriptions et le tirage au sort. Soit un délai de 15 jours.
- Simple : 29 février-1^{er} mars 2020
Pas de changements de catégorie. La sélection du classement se fait 1 mois avant soit le 29 janvier. Le tarif ne change pas il reste fixé à 12€ et le mode d'élimination dépendra du nombre d'inscrits par séries. Pas d'inscription individuelle et le paiement se fait de la même manière que pour les jeunes. Fabien se chargera des inscriptions.
- Double : 28-29 mars 2020
Rien ne change au niveau du règlement. Même fonctionnement que pour les jeunes et les simples.
- Vétéran :
Le règlement n'est pas encore fixé.

3.3.2 Logistique :

- Une affiche de communication sera faite pour chaque départemental, il faut s'assurer également de la présence de +2bad et de leur stand matériel. Léa se charge de cela.
- Il faut relancer les clubs au sujet de la buvette pour savoir ceux qui souhaitent se positionner. La date limite étant fixée au 20 novembre afin de pouvoir faire appel à prestataire en cas de besoin. La convention de la buvette doit être remodifiée, aide de 100€ éventuelle pour les clubs. Elle doit impérativement être signée par les clubs qui se chargeront de la buvette. Un seul club par départemental.
- Demande de bénévoles auprès des clubs. Plusieurs bénévoles de différents clubs peuvent venir.
- Il faut s'assurer que le jour J il y aura bien le nombre de chaises nécessaire. Faire la demande en amont
- Un inventaire du matériel doit être fait 15 jours avant le début du premier championnat.

IV Trésorerie

Kevin a mis à jour l'année 2019 dans le logiciel de comptabilité. A la fin de l'année nous devons dégager un bénéfice de 500€ en comptant les dépenses prévisionnelles. Malgré la diminution de la subvention accordée par le CNDS la trésorerie se porte bien.

Un vote est demandé sur l'attribution de la prime au club vainqueur du championnat départemental interclubs.

Il est proposé une prime de 250€ sous forme d'un bon d'achat.

Vote 2 : 7 votants : Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : 7.

Une prime de 250€ sous forme d'un bon d'achat au club vainqueur du championnat départemental interclubs est adoptée à l'unanimité.

V Salariés

Un point est fait sur :

- L'organisation du travail des salariés
- L'entretien d'évaluation de Samir Ouboudinar ;
- La mutualisation de l'emploi de Léa Chilini avec le comité 94.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Le Président du Comité de Paris.
Didier JACQUEMIN



Le secrétaire de séance.
Pascal CANDEILLE

